

Nouvelles de l'Association

N° 30 – juillet 2003

9^{IÈME} CONGRÈS DE L'AIRHM 18 - 21 AOÛT 2004 Université du Québec à Rimouski (Québec)

**Un évènement important à inscrire à votre agenda
professionnel... et pourquoi ne pas en profiter pour y planifier
vos vacances !**

(Surveillez les informations qui vous parviendront très prochainement)

Sommaire

Rapport du président : Hubert Gascon	p.2
Journée de conférence AIRHM à Mons (Juin 2003)	
- Marc Derouaux	p.5
Prix d'Excellence 2002	
- Luc Lecavalier	p.8
Nouvelles des délégations régionales :	
- La Belgique – Jean-Pierre Martin	p.11
- Le Liban – Marc Derouaux	p.13
Adresses des délégations régionales	p.16
Congrès – journées d'études	

L'Assemblée Générale de l'AIRHM 2003 a eu lieu à Mons le 6 juin

Rapport du Président

Chers membres,

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue en 2002 à Paris, plusieurs activités sont venues enrichir la vie de notre association. A peine quelques mois après la tenue de notre 8^{ième} Congrès, consacré au thème de la prévention de l'épuisement professionnel des accompagnants, les membres du comité scientifique des Actes amorçaient ses travaux, sous la gouverne de Roger SALBREUX, responsable de la Délégation régionale de France et président de ce 8^{ième} Congrès. Ce comité composé de Philippe GABBAÏ, Hubert GASCON, Serban IONESCU et Roger SALBREUX vient de compléter le travail préparatoire à l'édition et vise à ce que les Actes soient publiés au cours des prochains mois.

Autre activité fort importante aura été la tenue de la Journée de conférence organisée conjointement par la Délégation belgo-luxembourgeoise et le Département d'orthopédagogie de l'Université Mons-Hainaut. Cette journée qui a eu lieu à Mons (Belgique) le 6 juin avait pour thème «Les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental : les paradoxes de l'intervention». S'inscrivant dans le cadre de l' *Année Européenne des personnes handicapées*, cette journée fut particulièrement réussie tant pour la richesse de sa

programmation, la qualité des échanges, le nombre et la diversité des intervenants et le taux de participation. Vous trouverez dans les pages qui suivent un bilan de cette journée, sous la plume de Marc DEROUAUX, en attente des Actes. J'en profite pour féliciter, au nom des membres du Conseil d'administration et en mon nom personnel, tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Et, de manière plus particulière, ces félicitations s'adressent à Marie-Claire HAELE-WYCK de l'Université Mons-Hainaut et à Jean-Pierre MARTIN, délégué de l'AIRHM pour la Belgique.

Sur un autre continent et sous l'initiative du délégué régional de l'AIRHM pour le Liban, le professeur Gaby SALIBA, la Délégation régionale du Liban a organisé en collaboration avec l'Université Libanaise et des membres des délégations belge et québécoise un «Séminaire International sur le Handicap mental». Ce séminaire qui s'est tenu à Fatka du 9 au 12 juin à l'intention des intervenants libanais a pour objectif le développement d'une formation qualifiante qui favorisera la participation d'intervenants de différentes nationalités. Une perspective fort intéressante à laquelle déjà, travaillent des représentants de

milieux universitaires. Grâce au professeur Gaby SALIBA, et à l'étroite collaboration des membres de son équipe, ce séminaire a permis de réunir plus de 80 personnes et aborder différents thèmes en lien avec les pratiques. Nous ne pouvons que souhaiter la réussite de ce projet qui est très bien amorcé. Un excellent travail à poursuivre !

Au-delà de ces manifestations qui permettent le partage, l'échange et l'enrichissement des savoirs, notre association s'est doté au fil des ans de différents moyens pour encourager la recherche et parmi ceux-ci, il y a l'attribution annuelle d'un Prix d'excellence. Dès l'échéancier établi par l'Appel à candidature, le Jury de sélection s'est mis à l'œuvre. Il était composé de deux membres désignés au sein du Conseil d'administration, Anne-Marie VAN DER SCHUEREN et Patrick COLLIGNON, d'un ancien président, Michel MERCIER, de la présidente désignée, Viviane GUERDAN et du président, Hubert GASCON.

Cette année, le Jury a accordé le Prix d'excellence à deux candidats dont les travaux méritaient d'être récompensés pour leur qualité et leur contribution à l'avancement des connaissances. Il s'agit de Luc LECAVALIER, récipiendaire du prix pour sa thèse de doctorat déposée au Département de Psychologie de l'Université du Québec à Montréal et ayant pour titre «*Psychopathologies et motivations chez des personnes présentant un retard mental: étude de validation et études exploratoires*». Cet excellent travail a été mené sous la direction de Marc TASSÉ,

actuellement professeur à l'University of North Carolina.

Le prix fut également attribué à Christiane HANOT pour son travail présenté en vue de l'obtention du grade de Diplôme en études spécialisées en intervention auprès de personnes en situation de handicap. Intitulé «*La personne handicapée non-verbale en situation de choix*», ce travail aborde un sujet très actuel; il fut mené sous la co-direction de Michel MERCIER (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur), Jean-Jacques DETRAUX (Université de Liège) et de Ghyslain MAGEROTTE (Université de Mons-Hainaut). Félicitations aux deux récipiendaires ! Et remerciements aux membres du Jury. Les résumés de ces travaux paraîtront dans les *Nouvelles de l'AIRHM* et seront déposés sur le site www.airhm.org.

Et le partenariat avec la RFDI. En décembre 2001 (vol. 12, n°2), *La Revue francophone de la déficience intellectuelle* a publié en collaboration avec la Délégation de l'AIRHM de France un supplément consacré à la recherche en déficience intellectuelle en France. Sous la coordination de Roger SALBREUX, pédopsychiatre et délégué de l'AIRHM pour la France, six auteurs chercheurs avaient contribué à ce supplément : Patrick COLLIGNON, Bertrand COPPIN Bernard GIBELLO, Roger MISES, Roger SALBREUX et Stanislaw TOMKIEWICZ. Cette année, en décembre 2002 (vol. 13, n°3), ce fut au tour de la Délégation belgo-luxembourgeoise. Nous y retrouvons un très bon texte de Marie-Claire HAELEWYCK et Geneviève BAZIER qui ont su bien

rendre compte des différentes thématiques de recherches menées en Belgique et au Luxembourg. Ce partenariat entre la *RFDI* et l'*AIRHM* contribue à l'atteinte de nos objectifs de diffusion des connaissances.

Autres informations. Au cours de notre Assemblée générale, l'*AIRHM* a accueilli de nouveaux membres. Huit candidatures provenant de la France, de la Belgique et du Québec ont été présentées et admises à l'unanimité par les membres. De plus, les comptes se terminant au 30 avril 2003 y ont été présentés : ils sont en équilibre et ont été approuvés par les membres présents. Aussi lors de la prochaine assemblée générale, il est prévu que se tiennent des élections pour combler les postes dont le mandat viendra à échéance en 2004. Alors, invitation à celles et à ceux qui seraient intéressés à s'impliquer en tant qu'administrateur au sein de notre association. Vous serez tenus informés du processus de mise en candidature dans un prochain numéro des *Nouvelles de l'AIRHM*.

Enfin, un dernier mot à l'intention des membres du Conseil d'administration, Geneviève BAZIER (secrétaire générale adjointe), Anne-Marie BOUTIN (administratrice), Guiliana GALLI CARMINATI (administratrice),

Viviane GUERDAN (présidente désignée), Marie-Claire HAELE-WYCK (secrétaire générale), Anne-Marie VAN DER SCHUEREN (administratrice) et Banoumou OULD LEMRABOTT (administrateur), Patrick COLLIGNON (vice-président), Michel MERCIER (vice-président), Othon PRINTZ (administrateur) et Sarto ROY (trésorier). Votre travail mérite d'être souligné. Pour ma part, je tiens à vous remercier pour votre support et pour la qualité du climat dans lequel se poursuivent nos différents travaux, climat que je qualifierais de productif et qui favorise la concertation et le partage.

Un mot à l'intention des Délégués régionaux, Viviane GUERDAN (Suisse), MM. Banoumou OULD LEMRABOTT (Afrique de l'Ouest), Jean-Pierre MARTIN (Belgique et Luxembourg), Mireille TREMBLAY (Québec), toute nouvelle déléguée à qui je souhaite la bienvenue, Gaby SALIBA (Liban) et Roger SALBREUX (France) qui, chacun à sa façon, en fonction des besoins des membres de leur délégation respective, animent, relancent et établissent les liens avec le Conseil d'administration. Merci !

Hubert GASCON Ph.D.
Président

Visitez le site :

www.airhm.org

JOURNÉE DE CONFÉRENCE DE L'AIRHM, LE 6 JUIN 2003, À MONS.

Les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental : les paradoxes de l'intervention

La délégation belgo-luxembourgeoise de l'AIRHM, en collaboration avec le Département d'Orthopédagogie de l'Université de Mons-Hainaut, a mis l'accent sur les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental.

Les objectifs de l'Année Européenne sont, notamment, les suivants :

-sensibiliser aux droits des personnes handicapées, au plein exercice de ceux-ci dans l'égalité et la protection contre la discrimination ;

-favoriser l'échange d'expériences concernant les bonnes pratiques et les stratégies efficaces mises en place aux niveaux local, national et européen.

En effet, même dans une société moderne et démocratique, la majorité des individus éprouvent, à un moment donné, la difficulté d'exercer leurs droits et de jouir parfaitement de leurs libertés. Dépendantes du soutien d'autrui, les personnes qui présentent un handicap se trouvent, par le fait même, vulnérables.

Si l'on entend respecter les droits de la personne, il faut bien sûr connaître ces droits et faire l'effort de vérifier si, dans les situations de la vie quotidienne, elle est à même de les exercer. Dans le cas particulier des personnes en situation de handicap, il apparaît aussi souhaitable de mesurer si les

interventions de l'entourage favorisent ou tendent à favoriser l'exercice des droits, de quelque catégorie qu'ils soient : politiques, juridiques, économiques et sociaux ou relatifs à la vie privée.

De ce point de vue, l'intervention déborde de la simple idée de poser des actions professionnelles isolées. Chaque action s'inscrit dans une perspective de mieux-être et de qualité de vie qui s'inspire des valeurs humaines et sociales que notre société a voulu garantir et protéger par des chartes et des lois.

La journée a été ouverte par le recteur de l'Université de Mons-Hainaut suivi des mots de bienvenue par Marie-Claire Haelewyck (Secrétaire générale de l'AIRHM) et par Jean-Pierre Martin (Président de la délégation belge).

Suivirent quatre conférences :

Marie-Claire Haelewyck : Lecture comparative des dispositions légales et réglementaires relatives aux droits des personnes en situation de handicap : quels enjeux ?

Hubert Gascon (Président de l'AIRHM) : De l'énoncé à l'exercice réel des droits dans le cadre de la déficience intellectuelle : un processus continu d'ajustement mutuel.

Eliane Deproost (Directrice adjointe du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme) : L'égalité des chances : dispositions actuelles.

Michel Mercier (Vice-Président du CA de l'AIRHM) : Les droits de la personne handicapée mentale dans la société civile et l'évolution des paradigmes.

Après un repas frugal, les participants se répartirent en quatre 4 ateliers :

1) *A nous la parole !*

Présidence : Marc Derouaux (Belgique) et **animation** : Geneviève Bazier (Belgique)
Des bénéficiaires nous apportent leur éclairage quant à l'exercice de leurs droits et devoirs au quotidien :

Participation de **Catherine Bonhomme** du mouvement « Personnes d'abord » (Belgique)
Projection du film « Citoyen à part entière » de **Louis Petit et Jean-Yves Andrienne** (Centre Lorrain 'hébergement) en présence des acteurs.

Mireille Tremblay (Québec) : Pour élargir l'espace démocratique pour les personnes présentant une déficience intellectuelle : conditions et pratiques du développement démocratique.

2) *Le droit à l'éducation*

Présidence : Christiane Bauer-Lasserre (Suisse) et **animation** : Patrick Collignon (France)

Patrick Collignon (France) : Analyse des textes qui réglementent les établissements et

services de l'éducation spéciale accueillant des enfants et adolescents polyhandicapés : affirmation du droit à la qualité de vie.

Monique Deprez (Belgique) : Démarche d'autoévaluation dans l'enseignement spécialisé.

Christiane Bauer-Lasserre (Suisse) : L'intégration scolaire : diffusion de témoignages, de références et d'expériences.

3) *Le Droit à l'éthique et à la vie affective et sexuelle*

Présidence : Giuliana Galli Carminati (Suisse) et **animation** : Philippe Servais (Belgique)

Michel Mercier : Droit aux points de repères pour l'adolescent handicapé mental.

Giuliana Galli Carminati : Droits aux soins et aux soins psychiatriques pour la personne présentant un handicap mental.

Christiane Derouaux- de Decker (Belgique) : Droits et devoirs dans le domaine de la vie affective de personnes ayant un handicap mental.

Anne-Marie Boutin (France) : Le droit à l'accès aux soins pour les personnes sévèrement handicapées.

4) *Le droit à la qualité de vie et à la qualité des services.*

Présidence et animation : Anne-Marie Van der Schueren (Suisse)

Guy Hubert et Jessica Gérard (Belgique) : La vie en appartement

autonome pour des personnes présentant une trisomie 21 : réflexions autour d'une pratique d'accompagnement.

Marie-Claire Haelewyck et Véronique Gousée (Belgique) : Démarche d'autoévaluation concernant la qualité des services offerts aux personnes en situation de handicap.

Clôture de la Journée : Viviane Guerdan (Présidente désignée de l'AIRHM) : Des intentions à l'action : quels défis relever pour les intervenants et chercheurs de l'AIRHM.

Les actes de cette journée reprenant le détail des différentes interventions ont été attendus avec impatience.

Bravo et merci à Marie-Claire Haelewyck qui a conçu, organisé et porté cette journée qui de l'avis général fut une réussite tant par le nombre de participants, que par la valeur scientifique des conférences et que par la richesse des ateliers.

Dr Marc Derouaux
Membre de la délégation
belgo-luxembourgeoise

CONGRÈS AIRHM 2004

LE BAS SAINT-LAURENT... UNE RÉGION À DÉCOUVRIR !

http://www.quebecvacances.com/fiches/atr_bas_st_laurent.asp

**ET POUR UN HÉBERGEMENT
DANS LES RÉSIDENCES DE L'UQAR**
pour aussi peu que 28 \$CDN ou 17,55 Euros par nuit

<http://www.uqar.qc.ca/logement/estival.htm>

LE PRIX D'EXCELLENCE AIRHM 2002

Lors de la Journée de conférence de l'AIRHM
tenue à Mons (Belgique),

le président de L'AIRHM, Hubert GASCON, a attribué le

Prix d'excellence 2002 à deux lauréats :

Monsieur Luc LECAVALIER

«Psychopathologies et motivations chez des personnes présentant un retard mental: étude de validation et études exploratoires»

Thèse de doctorat déposée au Département de Psychologie de l'Université du Québec à Montréal. Ce travail a été mené sous la direction de Marc TASSÉ, actuellement professeur à l'University of North Carolina.

et

Madame Christiane HANOT*

«La personne handicapée non-verbale en situation de choix»

Travail présenté en vue de l'obtention du grade de Diplôme en études spécialisées en intervention auprès de personnes en situation de handicap. Ce travail fut mené sous la co-direction de Michel MERCIER (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur), Jean-Jacques DETRAUX (Université de Liège) et de Ghyslain MAGEROTTE (Université de Mons-Hainaut) en Belgique.

?? Un résumé de ce travail sera publié dans les Nouvelles n°31 (octobre 2003)

PSYCHOPATHOLOGIES ET MOTIVATIONS CHEZ DES PERSONNES PRÉSENTANT UN RETARD MENTAL: ÉTUDE DE VALIDATION ET ÉTUDES EXPLORATOIRES.

LUC LECAVALIER

PRIX D'EXCELLENCE AIRHM 2002

Thèse de doctorat en psychologie
Université du Québec à Montréal

Sous la direction Marc J.TASSE

Cette thèse est composée de trois études. Ces études sont reliées par les thématiques communes abordées, soit la psychopathologie et la motivation chez les personnes présentant un retard mental. La première étude rapporte le processus de traduction, d'adaptation transculturelle et de validation du *Reiss Screen for Maladaptive Behavior* (Reiss, 1988). Aucun instrument francophone n'a été validé pour aider à dépister les problèmes de santé mentale chez les adolescents et adultes présentant un retard mental léger à sévère. Pourtant, il est reconnu que les personnes présentant un retard mental sont beaucoup plus prédisposées à vivre des problèmes psychiatriques et comportementaux que la population générale. L'Échelle Reiss de dépistage de comportements problématiques (ÉRDCP) a été réalisée à partir d'une procédure de traduction par comités (Tassé et Craig, 1999). L'ÉRDCP a été remplie par 184 répondants qui ont évalué 494 adolescents et adultes présentant un retard mental léger, moyen ou sévère et une variété de psychopathologies. Les résultats de l'analyse factorielle confirmatoire ont indiqué une adéquation raisonnable avec le

modèle proposé par Reiss (1988). Les indices de cohérence interne pour les huit sous-échelles ont varié entre 53 et 83. L'indice de cohérence interne pour le score total était de 80.

La deuxième étude a exploré les liens entre la psychopathologie et la motivation chez des personnes présentant un retard mental. Reiss (1999) a distingué deux types de motivation: la motivation instrumentale et la motivation fondamentale. La distinction entre les deux types de motivation se fait à partir des intentions du comportement. La théorie de la sensibilité (Reiss et Havercamp, 1996, 1997, 1998) propose que tous les êtres humains sont motivés par les mêmes renforçateurs fondamentaux à des degrés divers. Reiss et Havercamp ont proposé que des niveaux de motivations fondamentales significativement au-dessus ou sous la norme pourraient être des facteurs de risque pour développer des problèmes psychiatriques et comportementaux. Le *Profil Reiss des buts fondamentaux et des sensibilités motivationnelles pour personnes présentant une déficience intellectuelle* (Profil Reiss) est une traduction validée de l'instrument développé par

Reiss et Havercamp (1998) et mesure 15 motivations fondamentales (Tassé et al., 1999). Cent onze personnes présentant un retard mental et 111 personnes présentant un retard mental et une psychopathologie ont été évaluées à l'aide de l'ÉRDPC et à l'aide du Profil Reiss. Les deux groupes de participants ont été pairés au niveau du sexe et du niveau de retard mental. Les résultats ont indiqué que les deux groupes de participants présentaient des profils différents de motivation fondamentale. Les deux groupes de participants ont présenté des distributions de scores significativement différentes pour 13 des 15 motivations fondamentales. Huit motivations fondamentales ont été corrélées positivement au score total de l'ÉDRCP, soit la vengeance, la nourriture, l'ordre, l'attention, le rejet, la douleur, la frustration, l'anxiété, l'ordre et l'attention. Les personnes présentant un double diagnostic ont obtenu des scores significativement plus élevés à ces huit motivations fondamentales. De plus, les personnes présentant des psychopathologies ont obtenu un plus grand nombre de motivations significativement au-dessus de la norme que les participants sans psychopathologie.

La troisième étude a examiné la motivation fondamentale des personnes présentant les syndromes de Down et autistique. La vaste majorité des études effectuées auprès de personnes présentant un syndrome spécifique associé au retard mental, les syndromes de Down et autistique inclus, ont porté sur les profils comportementaux et

cognitifs. Cette étude était la première à examiner les motivations fondamentales de ces deux groupes de personnes. Chacun des deux groupes de participants présentant le syndrome de Down et autistique a été comparé à l'aide du Profil Reiss à un groupe de personnes sans syndrome spécifique. Les participants ont été pairés individuellement à partir du niveau de retard mental, du sexe et de l'âge chronologique. Les résultats ont indiqué que les participants ayant un syndrome spécifique présentaient des profils de motivation distincts. Des différences molaires et moléculaires ont été identifiées. Les participants présentant le syndrome de Down différaient significativement des participants du groupe de comparaison au niveau de six motivations fondamentales et de 22 énoncés spécifiques. Les participants autistes différaient significativement des participants du groupe de comparaison au niveau de cinq motivations fondamentales et de 32 énoncés spécifiques.

Les trois études formant cette thèse ont collaboré à l'avancement des connaissances dans le domaine du retard mental à leur façon propre. Les résultats obtenus sont discutés en fonction de la littérature scientifique. Les forces et les limites des trois études sont présentées et des pistes de recherche futures sont suggérées.

NOUVELLES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES :

LA BELGIQUE

La délégation belge de l'AIRHM comprend 38 membres en ordre de cotisation auxquels il convient d'associer de nombreux contacts réguliers dans les secteurs de la recherche et des services auprès des personnes présentant un handicap mental. Elle rassemble des professionnels de divers secteurs : assistants sociaux, chercheurs, directeurs, éducateurs, infirmières, médecins spécialistes, pédagogues, psychologues, ... Des contacts sont établis avec cinq universités francophones de Belgique : Bruxelles, Liège, Louvain-la Neuve, Mons et Namur.

A. Deux principes de fonctionnement

fondent les activités de la délégation :

Le PATENARIAT, entre chercheurs et praticiens, mais aussi avec les personnes présentant un handicap mental et avec leurs familles.

Le PARTAGE d'EXPERTISE, à la fois organisé (réunions, ateliers, journées d'études, ...) et informel, alimenté par les recherches et par l'expérience du terrain.

B. Cinq axes de travail :

Le premier axe est certes celui de **la recherche**, fondement de l'association. Marie-Claire Haelewyck et Geneviève Bazier ont publié les thèmes de réflexion qui ont guidé les chercheurs ces dernières années et un relevé non exhaustif des contributions des chercheurs et praticiens de la Belgique francophone, dans le dernier numéro de la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* (RFDI, vol.13, n2, décembre 2002, pp.167 à 187). La

promotion de ces recherches est la première préoccupation de la délégation.

La délégation se réunit tous les deux mois, suivant un calendrier établi en début d'année académique. Ces **réunions de délégation** rassemblent à chaque fois 10 à 15 membres et des personnes ressource ou témoin du secteur, professionnels, parents ou personnes présentant un handicap mental. Chaque réunion comporte :

- d'abord et surtout un échange autour d'un thème traité par un invité qui a développé ce thème dans une recherche, dans ses activités ou un groupe d'échange.

- ensuite une demi-heure est consacrée à l'animation de la délégation, diffusion des informations de l'AIRHM, présentation des projets de la délégation et des initiatives prises dans le secteur du handicap mental.

La préoccupation centrale de ces réunions est de susciter des contacts, des échanges, des partages d'interrogations, des collaborations entre chercheurs et acteurs du terrain, et ainsi de participer ensemble, modestement, au développement d'expertises pertinentes parmi tous ceux qui accompagnent (au sens large) les personnes présentant un handicap mental.

En 2002-2003 cinq thèmes ont été abordés :

- l'observation en situation ludique
- l'AIRHM et la délégation belge
- groupes de parole pour adolescents présentant un handicap mental

- le plan de service individualisé
- l'intégration sociale.

Un troisième axe de travail est **la participation aux échanges internationaux**, notamment ceux suscités par l'association et qui se concrétisent dans les journées d'étude et les congrès, ceux qui sont diffusés dans les « Nouvelles de l'Association », dans la *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, et sur le site internet (www.airhm.org) et ceux qui sont développés lors des contacts entre les membres des autres pays.

La délégation s'est organisée aussi autour de thèmes préférentiels : - le vieillissement, les troubles de comportement associés, (double diagnostic) l'intégration scolaire, la qualité de vie, la qualité des services, les représentations sociales, le stress, les droits des personnes présentant un handicap mental; ces derniers thèmes ont fait l'objet d'une journée d'étude organisée par un département universitaire (Namur en 1999, et Mons en 2003) en collaboration avec la délégation. Les **ateliers et les groupes de travail**, suscités par la délégation, sont des moyens utilisés pour explorer et travailler les thèmes cités.

Enfin la participation aux activités de la délégation, en tant que membre ou en tant que sympathisant en contact avec la

délégation, induit le développement d'un **réseau informel d'échange d'expertises** par voie électronique comme par les voies de communication traditionnelles.

C. Une ambition pour les mois et années à venir.

La délégation voudrait développer les expertises dans son réseau en faisant « rebondir » les recherches réalisées et les thèmes abordées dans ses rencontres. Ceci en proposant à ses membres et à des personnes extérieures à l'AIRHM de susciter des groupes de travail pour approfondir et répercuter ces réflexions et confrontations à la pratique et sur le terrain, ceci au niveau de la délégation belge mais aussi des autres délégations...

D. Agenda de l'année académique 2003-2004 :

Les 3,10 et 13 septembre 2003 : ateliers sur le Vieillissement, les Troubles du comportement et l'Accompagnement.

Les 19 novembre 2003, 21 janvier, 17 mars et 12 mai 2004 : réunions bimestrielles de la délégation à l'Institut Saint-François, rue de l'Institut 30, à Namur-Bouge de 14h30 à 16h30.

Jean-Pierre Martin
Délégué régional

Pour les renseignements et contacts adressez-vous au bureau d'animation de la délégation.

-Jean-Pierre MARTIN, délégué régional, « les Perce-neige », rue Gilson, 1 – B 5100 Namur. Tél. : 0032 81 32 23 80 – Fax : 0032 81 309 01 22 – Courriel : jean.pierre.martin@skynet.be
-Dr Marc DEROUAUX et Michel LAURENT, Secrétariat de la délégation, « Le Bercaill », rue St Nicolas, 554 – B 4000 Liège.
Geneviève BAZIER (gba@psy.fundp.ac.be), Marie-Claire HAELEWYCK (marie-claire.haelewyck@umh.ac.be) Michel Mercier (mme@psy.fundp.ac.be) Philippe SERVAIS (institut.saint.francois@skynet.be) et Danielle VANDENBOSCHE (vdb.danielle@skynet.be)

LE LIBAN

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Deux ans après les premières rencontres qui furent déjà un franc succès, le Professeur Gaby Saliba, Président de la Délégation Libanaise de l'AIRHM, a remis le couvert, au propre comme au figuré, en organisant du 9 au 12 juin 2003, un Séminaire International sur le Handicap Mental, à Notre Dame du Mont, à Adma, au Liban.

Après les mots d'accueil de Monsieur Gaby Saliba, de Monsieur Hubert Gascon, Président de l'AIRHM, Monsieur Assaad Diab, Ministre des Affaires Sociales, déclara : « Votre action acquiert à nos yeux un triple sens : action de justice, de solidarité et d'amour. On ne peut plus faire un travail d'amateur, il faut des professionnels. A cette condition, vous rendez justice aux personnes que vous soignez. Si la justice et la solidarité sont suffisantes pour répondre aux besoins de formation et d'intégration des personnes handicapées, il leur manque néanmoins une autre dimension qui leur donne un plus. Il leur manque un peu d'amour. »

Conférence introductive : Hubert Gascon,

L'intervention en déficience intellectuelle : pratiques et perspectives. « La vérité absolue est inexistante. L'intervention en déficience intellectuelle est un chantier à construire selon divers contextes : politiques, historiques, économiques et culturelles. Ainsi les vérités diffèrent-elles et évoluent-elles selon les contextes. »

La déficience intellectuelle n'est plus considérée comme une maladie mentale mais comme un état qui requiert une intervention éducative et une prise en charge globale de la personne...Cela a

favorisé la réorganisation des services en insistant sur l'impératif humain et social qu'est l'intégration, tout en mettant l'accent sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce, ainsi que de l'inclusion dans le milieu scolaire sous-tendu par des mesures de soutiens familiaux et pédagogiques. De nouvelles formes d'interventions se sont développées en se basant sur un savoir et des connaissances et en insistant sur le travail pluridisciplinaire. Trois facteurs ont fortement contribué à cette évolution : tout d'abord la diffusion du principe de la normalisation et celui de la valorisation des rôles sociaux ; ensuite, une plus grande reconnaissance des droits qui aura permis une fortification des liens sociaux ; et un troisième facteur concerne l'évolution de la conception même de la déficience intellectuelle qui a permis de considérer davantage les facteurs environnementaux (environnement physique, social et attitudinal) et d'en tenir compte dans les diverses mesures de soutien (OMS, 1981, 2001 ; AAMR 1992, 2002 ; APA, 1994).

Echange entre les participants : intérêts et préoccupations.

La première séance de ce séminaire a fait l'objet d'échange entre les différents intervenants et

participants de cultures et civilisations variées.

Plusieurs intervenants Belges, Québécois et Libanais y ont présenté des communications auxquelques quatre vingt participants venus de toutes les régions du Liban.

Durant ces quatre journées studieuses plusieurs thèmes furent abordés :

- Présentation du programme court et du Certificat en intégration socio-communautaire des personnes ayant une déficience intellectuelle mise sur pied à l'Université du Québec à Chicoutimi (Jean-Robert Poulin);
- Evolution du handicap mental : définition et impact (Hubert Gascon);
- La vie affective et relationnelle des personnes porteuses d'un handicap mental (Christiane Derouaux – de Decker);
- Le syndrome d'Angelman (Dr Oussama Dahdouh) ;
- Management des épilepsies chez les personnes avec un retard mental (Marc Derouaux);
- L'approche communautaire, un défi pour tous (Yolande Thibodeau)
- Les processus d'intervention en déficience intellectuelle (Marie-Claire Haelewyck et Dr Nabil Harb)
- Retard mental et troubles du comportement (Dr Marc Derouaux);
- Déficience intellectuelle et troubles associés (Rowayda Zoubian);
- Réflexion sur une pratique professionnelle entourant l'annonce du handicap et de l'intervention précoce (Constance Lamarche);
- L'intervention psychomotrice précoce auprès des jeunes enfants présentant une déficience intellectuelle (Nada Nassif);
- Possibilités éducatives pour des personnes porteuses d'un handi-

cap mental grave (Christiane Derouaux – de Decker);

- L'éducabilité cognitivo-comportementale de l'adolescent déficient mental (Robert Rizk);
- Habilités à la relation d'aide. Intervention éducative auprès du groupe (André Leveaux);
- Importance d'une formation à la médiation cognitive (Jean-Robert Poulin);
- La personne présentant une déficience intellectuelle : sa famille et ses réseaux (Marie-Claire Haelewyck et Yolande Thibodeau);
- Le vieillissement des personnes avec retard mental (Sr Benoîte Abou-Mhaya, Oussama Dahdou, Marc Derouaux);

Ces différents sujets ont donné lieu à de nombreuses questions, observations et commentaires, dans un climat d'échange et de partage.

Réunion de synthèse :

Suite à l'invitation des conférenciers à une visite des institutions et des centres, une proposition concernant la création d'une unité de coordination ou une commission pour développer les échanges a été retenue.

Dans l'avenir, et pour mieux cibler les intérêts et les préoccupations du personnel des institutions, une enquête préalable est à envisager. De même, le souhait de dépasser l'exposé théorique a été exprimé afin de le traduire en action. Il faut cependant se donner du temps et des moyens pour une meilleure adaptation au quotidien.

Un désir de réserver un espace plus grand à l'apprentissage scolaire et à l'intégration des déficients intellectuels dans les classes ordinaires a été manifesté.

Une vision optimiste a été émise puisque par le peu de moyens, de fortes capacités d'imagination et de créativité, prennent place sous-tendue par une volonté et un respect de l'autre. « C'est un travail au delà du temps et de l'espace ».

Le président de la délégation a lancé un appel pour des propositions de stages et a obtenu des réponses favorables. En effet, plusieurs intervenants se sont engagés à des soutiens logistiques et même, à une diffusion des informations et à des réponses aux questionnements.

Ce séminaire fut un lieu de rencontre et d'échange entre cultures et civilisations différentes (ou peu différentes), mais extrêmement riches d'expériences et de promesses.

Dr Marc Derouaux
Membre de la délégation belge

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

AFRIQUE de L'OUEST :
Monsieur Banamou OULD LEMRABOTT

BP 6894-Nouakchott – Mauritanie
Tél/fax (222) 254868

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :
Monsieur J-Pierre MARTIN, Directeur
Les Perce-Neige - 1, rue Jean Gilson
B-5100 – NAMUR (Belgique)
Tél : 0032 81 30 22 01
Fax : 0032 81 30 01 22
E-mail : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

FRANCE : Docteur Roger SALBREUX
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
tél. : 00 01 43 71 62 60
Fax : 00 01 43 71 36 06

LIBAN : Gaby SALIBA
Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

QUEBEC :
Madame Mireille TREMBLAY
CRDI Gabrielle-Major
Terrasses Langelier
6455 rue Jean-Talon Est, 6è étage
Saint-Léonard (Québec)
Canada H1S 3E8
Tél: 514-259-2245
fax. : 514-259-5906
E-mail : mireille.tremblay.crgm@ssss.gouv.qc.ca

SUISSE : Madame Viviane GUERDAN
Chemin de la Chevillarde, 30
Ch - 1208 Genève (Suisse)
Tél/Fax : 00 41 22 736 71 67
E-mail : guerdan@iprolink.ch

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Secrétariat général : Marie-Claire
HAELEWYCK

Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc

B-7000-MONS-Belgique

Tél : 0032 65 37 31 77

Fax : 0032 65 37 30 79 54

E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Rédaction : A.M.Van der Schueren

Tél/fax : 0033 450 20 87 66

E-mail : amvds@wanadoo.fr

« Nouvelles de l'Association » paraît
quatre fois/année

Prochaine parution : octobre 2003

CONGRES – JOURNEES D'ETUDE FORMATION CONTINUE

Août 2003

16^{ème} conférence asiatique sur le retard mental :
« **PLEINS POUVOIRS ET PARTICIPATION À PART ENTIÈRE** »

21-23 août 2003

4F Route lidabashi, 2-4-3 lidabashi
Chiyoda-KU, Tokyo 1020072 ;
e-mail : secc@20003 aqcmr.org

SEPTEMBRE 2003

« **FESTIVAL ARTHEMO** »
ART EN HANDICAP MENTAL

12 au 14 septembre 2003
à Morges (VD-Suisse)

Théâtre concerts, spectacles de rue
expositions d'art, marché artisanal, joutes
sportives, tournoi de foot.

Organisateur : ASA-Handicap Mental
Tél : 0041 27 322 67 55
Asa-handicap-mental@bluewin.ch

« **Constructivisme et éducation :
scolariser la petite enfance ?** »

15-18 septembre 2003

Colloque SRED-2003, service de la
recherche en éducation,
Quai du Rhône, 12 – 1205 Genève(CH)
Tél : 0041 22 327 74 15

OCTOBRE 2003

Les rencontres du CREDAS (collectif de
recherches, études et développements en
adaptation scolaire et sociale)

« **Le monde de la personne
polyhandicapée** »

vendredi 3 octobre

Haute Ecole Pédagogique de Lausanne-
Suisse

www.credas.ch

tél : 0041 79 714 34 02
tél : 0041 79 258 03 84

**NOUVELLE CLASSIFICATION
INTERNATIONALE DES HANDICAPS:
NOUVELLES PERSPECTIVES POUR les
usagers et les professionnels?**

3.10.2003

Fribourg-Suisse

Adresse de contact: Haute Ecole
fribourgeoise de travail social (HEF-
TS), rue Jean Prouvé 10,
CH-1762 Givisiez-Suisse
tél. 026 460 85 70

Internet: www.hef-ts.ch

NOVEMBRE 2003

Colloque annuel de l'Institut Québécois
de la Déficience Intellectuelle (IQDI)

INTÉGRATION AU TRAVAIL

LES 7 ET 8 NOVEMBRE 2003

MONTRÉAL AU QUÉBEC

Pour Information :

Yolande Thibodeau, IQDI,
3958, rue Dandurand, Montréal H1X 1P7
tél : 514 725 2387/fax : 514 725 2796
E-mail : aqisiqdi@total.net

7ème Congrès International

AUTISME-EUROPE

« **LE RÊVE GUIDE LA VIE** »

DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2003

à Lisbonne – Portugal

Pour information : Association

Autisme-Europe

Avenue Van Becelaere, 26b

B-1170 Bruxelles

Tél : 0032/2 675 75 05

Fax : 0032 675 72 70

E-mail : autisme.europe@arcadis.be

<http://www.autismeurope.org>

Août 2004

IXÈME CONGRÈS DE L'AIRHM

18-21 Août 2004

**Université du Québec à Rimouski
(Québec)**